



Avis de mise à jour 12.1 du Portail de l'ICIS

Aperçu

L'équipe du Portail de l'ICIS est heureuse d'annoncer que la mise à jour 12.1 a été effectuée avec succès. En voici les faits saillants :

BDCP

- Mise à jour des données de la Base de données sur les congés des patients (BDCP) pour 2016-2017
- Retrait des données de 2010-2011
- Nouvelles méthodologies de regroupement des groupes de maladies analogues (GMA+) et du Système global de classification ambulatoire (SGCA) pour 2017, et retrait des méthodologies GMA+ et SGCA 2015
- Regroupement des données historiques de 2012-2013 à 2015-2016 et des données de l'exercice 2016-2017 en cours selon les méthodologies GMA+ et SGCA 2017
- Nouveaux types de classification des secteurs statistiques (CSS) pour les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées

SNISA

- Mise à jour des données du Système national d'information sur les soins ambulatoires (SNISA) pour 2016-2017
- Ajout des nouvelles données de 2017-2018 et retrait des données de 2010-2011
- Nouvelle méthodologie du Système global de classification ambulatoire (SGCA) pour 2017 et retrait de la méthodologie SGCA 2015
- Regroupement des données historiques de 2012-2013 à 2015-2016 et des données de l'exercice 2016-2017 en cours selon la méthodologie SGCA 2017
- Nouveaux types de CSS pour les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées





Modifications à l'environnement de la BDCP

Voici les éléments qui ont été ajoutés à l'entrepôt de données pour les besoins du projet BDCP du Portail de l'ICIS.

Données

1. Mise à jour des données de la BDCP pour 2016-2017

Des données ont été extraites du système de production de la BDCP et intégrées à l'environnement du Portail de l'ICIS.

Ces données contiennent tous les abrégés de la BDCP de 2016-2017 que l'ICIS a reçus et acceptés avant la date et l'heure limites de la soumission mensuelle.

2. Retrait des données de 2010-2011

Dans le cadre des modifications annuelles, les données de 2010-2011 ont été retirées du projet BDCP du Portail.

Nous n'avons pas encore reçu de nouvelles données pour 2017-2018.

3. Nouvelles méthodologies GMA+ et SGCA 2017, et retrait des méthodologies 2015

Les méthodologies GMA+ et SGCA 2017 sont maintenant accessibles dans le projet BDCP du Portail.

Les groupeurs de 2017 ont été appliqués aux données historiques de 2012-2013 à 2015-2016. Les données regroupées ont été publiées dans le Portail 2 mois plus tôt que les années précédentes.

Cette année, pour la toute première fois, les groupeurs de 2017 ont également été appliqués aux données de l'exercice 2016-2017 en cours. Auparavant, le regroupement était fait après la fermeture de la base de données, et les données regroupées étaient publiées dans le Portail en octobre.

Nous continuerons d'appliquer les groupeurs de 2017 aux données de l'exercice 2016-2017 en cours jusqu'à la fermeture des bases de données en juin. Nous publierons les données regroupées définitives de 2016-2017 en juillet.

Veillez noter que les données en cours d'exercice peuvent changer à chaque mise à jour, jusqu'à la dernière mise à jour.

Les groupeurs de 2016 demeurent accessibles pour les analyses des données de 2011-2012 à 2016-2017.



Le groupeur de 2015 a été retiré du projet BDCP du Portail.

Vous pouvez choisir la méthodologie à utiliser en filtrant selon l'attribut Année de la méthodologie, que vous trouverez à l'endroit suivant :

BDCP\2. Analyse des sorties de la BDCP\Attributs\1. Groupes clients

Vous pouvez aussi utiliser le gabarit Rapport vide de l'ICIS : lors de la conception du rapport, l'invite Année de la méthodologie vous permettra de préciser la méthodologie souhaitée.

4. Nouveaux types de CSS pour les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées

La classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement (SDR) selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une zone d'influence métropolitaine (ZIM) de recensement. Les ZIM répertorient toutes les SDR dans les provinces et territoires à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR. Dans les provinces, les SDR situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des 4 catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune influence) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.

2 types de CSS ont été ajoutés au projet BDCP du Portail pour les analyses de zones urbaines et de zones rurales ou éloignées :

Attribut	Description
Type de CSS de l'établissement	Désigne la classification des secteurs statistiques (CSS) dans laquelle se trouve la subdivision de recensement de l'établissement
Type de CSS du patient	Désigne la classification des secteurs statistiques (CSS) dans laquelle se trouve la subdivision de recensement du patient

Le tableau ci-dessous présente les codes de type de CSS et leurs descriptions :

Code	Description courte	Description longue
1	RMR	Subdivision de recensement dans une région métropolitaine de recensement
2	AR avec secteur de recensement	Subdivision de recensement dans une agglomération de recensement ayant au moins un secteur de recensement
3	AR sans secteur de recensement	Subdivision de recensement dans une agglomération de recensement sans secteur de recensement
4	ZIM forte	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine forte



Code	Description courte	Description longue
5	ZIM modérée	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine modérée
6	ZIM faible	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine faible
7	Aucune influence d'une RMR/AR	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement n'ayant aucune influence métropolitaine
8	Territoires, à l'extérieur d'une RMR/AR	Subdivision de recensement dans les territoires, située à l'extérieur des agglomérations de recensement

Les types de CSS peuvent être utilisés pour définir les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées. Il est recommandé de définir les zones urbaines à l'aide des codes de CSS 1, 2 et 3, et les zones rurales ou éloignées à l'aide des codes de CSS 4, 5, 6, 7 et 8.

Modifications à l'environnement du SNISA

Voici les éléments qui ont été ajoutés à l'entrepôt de données pour les besoins du projet SNISA du Portail de l'ICIS.

Données

1. Mise à jour des données du SNISA pour 2016-2017

Conformément aux exigences de déclaration mensuelle du SNISA relativement aux temps d'attente au service d'urgence, les données ont été extraites du système de production du SNISA le quatrième jour ouvrable du mois et ont été intégrées à l'environnement du Portail de l'ICIS.

Ces données contiennent tous les abrégés du SNISA de 2016-2017 (niveaux 1, 2 et 3) que l'ICIS a reçus et acceptés avant 23 h 59 (HE) le troisième jour ouvrable du mois.

L'attribut Niveau de soumission (dans *Analyse des sorties du SNISA\Attributs\6. Niveau de soumission*) permet de filtrer et d'afficher tous les abrégés (niveaux 1, 2 et 3) qui servent actuellement à produire des rapports dans le Portail de l'ICIS.

Veuillez consulter le Manuel de saisie de l'information du SNISA pour en savoir plus sur les niveaux de déclaration du SNISA et les différences entre chacun.



2. Ajout des nouvelles données de 2017-2018 et retrait des données de 2010-2011

Ces données contiennent tous les abrégés du SNISA de 2017-2018 que l'ICIS a reçus et acceptés avant 23 h 59 (HE) le troisième jour ouvrable du mois.

Dans le cadre des modifications annuelles, les données de 2010-2011 ont été retirées du projet SNISA du Portail.

3. Nouvelle méthodologie SGCA 2017 et retrait de la méthodologie 2015

La méthodologie SGCA 2017 est maintenant accessible dans le projet SNISA du Portail.

Le groupeur de 2017 a été appliqué aux données de 2017-2018.

Il a aussi été appliqué aux données historiques de 2012-2013 à 2015-2016. Les données regroupées ont été publiées dans le Portail 2 mois plus tôt que les années précédentes.

Cette année, pour la toute première fois, le groupeur de 2017 a également été appliqué aux données de l'exercice 2016-2017 en cours. Auparavant, le regroupement était fait après la fermeture de la base de données, et les données regroupées étaient publiées dans le Portail en octobre. Nous continuerons d'appliquer le groupeur de 2017 aux données de l'exercice 2016-2017 en cours jusqu'à la fermeture de la base de données en juin. Nous publierons les données regroupées définitives de 2016-2017 en juillet.

Veillez noter que les données en cours d'exercice peuvent changer à chaque mise à jour, jusqu'à la dernière mise à jour.

Le groupeur de 2016 demeure accessible pour les analyses des données de 2011-2012 à 2016-2017.

Le groupeur de 2015 a été retiré du projet SNISA du Portail.

Vous pouvez choisir la méthodologie à utiliser en filtrant selon l'attribut Année de la méthodologie, que vous trouverez à l'endroit suivant :

Emplacement : SNISA\4. Analyse des sorties du SNISA\Attributs\1. SGCA

Vous pouvez aussi utiliser le gabarit Rapport vide de l'ICIS : lors de la conception du rapport, l'invite Année de la méthodologie vous permettra de préciser la méthodologie souhaitée.

4. Nouveaux types de CSS pour les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées

La classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement (SDR) selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR), d'une agglomération de recensement (AR) ou d'une zone d'influence métropolitaine (ZIM) de recensement. Les ZIM répertorient toutes les SDR dans les provinces et territoires à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR. Dans les provinces, les SDR situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des 4 catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou aucune influence) que les RMR ou les AR exercent sur elles. Une catégorie distincte est attribuée aux SDR situées dans les territoires, mais à l'extérieur des AR.



2 types de CSS ont été ajoutés au projet SNISA du Portail pour les analyses de zones urbaines et de zones rurales ou éloignées :

Attribut	Description
Type de CSS de l'établissement	Le type de classification des secteurs statistiques (CSS) de la subdivision de recensement dans laquelle se trouve l'établissement
Type de CSS du bénéficiaire	Le type de classification des secteurs statistiques (CSS) de la subdivision de recensement dans laquelle se trouve l'établissement

Le tableau ci-dessous présente les codes de type de CSS et leurs descriptions :

Code	Description courte	Description longue
1	RMR	Subdivision de recensement dans une région métropolitaine de recensement
2	AR avec secteur de recensement	Subdivision de recensement dans une agglomération de recensement ayant au moins un secteur de recensement
3	AR sans secteur de recensement	Subdivision de recensement dans une agglomération de recensement sans secteur de recensement
4	ZIM forte	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine forte
5	ZIM modérée	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine modérée
6	ZIM faible	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement ayant une influence métropolitaine faible
7	Aucune influence d'une RMR/AR	Subdivision de recensement à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement n'ayant aucune influence métropolitaine
8	Territoires, à l'extérieur d'une RMR/AR	Subdivision de recensement dans les territoires, située à l'extérieur des agglomérations de recensement

Les types de CSS peuvent être utilisés pour définir les zones urbaines et les zones rurales ou éloignées. Il est recommandé de définir les zones urbaines à l'aide des codes de CSS 1, 2 et 3, et les zones rurales ou éloignées à l'aide des codes de CSS 4, 5, 6, 7 et 8.